

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

INSERTIONS :

1^{re} Page : 10 fr. la ligne. — Echos : 5 frs. —
2^e Page : 3 frs. — Abonnements et Annonces
payables d'avance.

**AVOIR SON ENCENSOIR TOUJOURS
DANS QUELQUE BARBE ? NON, MERCI.**
(Ed. ROSTAND)

Rédacteur en chef : Em. LACROIX

Chèques-Postaux C.C.P. 2.523, Saint-Germain

ABONNEMENTS :

Tunisie, Constantine : 12 frs. par an
France : 15 frs. — Etranger : 20 fr.

A Quand l'Arrestation de l'Imprimeur de "l'Action Tunisienne"

Le Centenaire de Gambetta et notre Protectorat en Tunisie

TRAVAIL ET REPOS

LE SENS

DE LA MESURE

A Paris et dans certaines de nos grandes villes le centenaire de la naissance de Léon Gambetta a été célébré avec éclat. Des cérémonies émouvantes auxquelles des membres du Gouvernement ont participé, et le Président de la République lui-même, ont fait revivre cette grande et pure physionomie française en Tunisie même.

Une exposition de souvenirs a été ouverte à la Bibliothèque nationale et un timbre — sans ressemblance garantie — a été émis à l'effigie du Tribun. Il nous plaît de féliciter tout particulièrement le Comité du centenaire auquel notre ami Emile Labarthe a apporté avec ses dons accoutumés d'organisateur, le généreux concours de sa foi et de son intelligence.

Dans les milieux coloniaux on n'a pas manqué d'évoquer à cette occasion, avec piété et reconnaissance, l'institution du protectorat de la France en Tunisie, qui n'a pu aboutir, si Jules-Ferry en a été le réalisateur, que grâce à l'énergie et la décision entraînant de Gambetta.

Il faut relire cette page d'histoire qui dans les circonstances présentes, dans les remous de la politique contemporaine extérieure et intérieure, comporte de profonds enseignements. Elle est certes, l'une de celles où se détache en pleine clarté, en un puissant relief, l'individualité magnifique si prématurément enlevée à la République et au Pays.

On sait que Bismarck, au Congrès de Berlin, avait suggéré à Lord Beaconsfield de s'entendre avec la Russie et de prendre l'Égypte en nous laissant la Tunisie ou la Syrie « comme compensation ». Les ministres britanniques, prenant Chypre, nous avaient vainement offert Tunis. Cependant l'Italie avait été avertie, des bruits ayant couru sur ses intentions à cet égard, qu'elle se heurterait à la volonté de la France et risquerait un conflit avec elle, si elle caressait des rêves de conquête en Tunisie.

Pendant ce temps la régence s'écroulait dans la misère et l'anarchie. Un incident força la France d'agir, l'achat du chemin de fer de La Goulette à Tunis par la compagnie italienne Rubattino aux mains du beau-frère de Crispi. « Tout, dès lors, a écrit Paul Deschanel, dépendait de Gambetta : lui seul pouvait encourager ou décourager l'opinion et le monde parlementaire ». Et Gambetta agit avec son sens de la tradition nationale et son intelligence des réalités de l'histoire. Il s'informe et c'est au cours de ses entretiens sur la situation dans la régence qu'il a le mot célèbre : « L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation ». Le baron de Courcel, alors Directeur des affaires politiques, qui acheva de le décider, écrit : « Dès lors tout me devint aisé. Je sentis partout sa main, son activité, son rayonnement et en même temps... son remarquable don d'auto-

précipitent. Les Chambres, à sa demande, votent des crédits pour l'envoi de troupes qui rétabliront l'ordre, des soldats français ayant été tués. Le 12 mai 1881 Jules Ferry soumet aux Chambres, qui le ratifient, le traité du Bardo.

Hélas ce succès si rapide et si heureux est vite suivi de l'ingratitude, de l'incompréhension, des calomnies, des erreurs et des fautes des hommes ! On en arrive à la Chambre à rire de l'occupation de Kairouan, un député s'écrie : « La comédie a raté ! » Jules Ferry proteste avec éloquence : « Les partis de droite et de gauche ne cessent de nous répéter que l'expédition de Tunisie est un grand malheur... On nous dit : « En cas de guerre européenne, est-ce que l'échiquier militaire ne serait pas modifié ? » « Je réponds : oui, il sera modifié, mais à notre profit, en fermant une porte par laquelle on peut entrer chez nous ! »

Et la discussion confuse, enfiévrée, au milieu de préoccupations par-dessus tout de politique intérieure, met les parties aux prises quatre jours durant. Comme toujours, on redoute l'aventure !

« Enfin, dans ce désordre, écrit Paul Deschanel, Gambetta paraît :

« La France a mis sa signature au bas du traité de Bardo... En conséquence je propose l'ordre du jour suivant : « La Chambre, résolue à l'exécution intégrale du traité, souscrit par la nation française le 12 mai 1881, passe à l'ordre du jour ». Et la Chambre vote — 355 voix pour, 68 contre. Quelle avait été la pensée profonde de Gambetta ? Elle s'inscrit dans sa correspondance : « ... un mouvement d'indignation m'a porté à la tribune après dix-huit votes successifs. Je n'ai pas cru pouvoir tolérer un tel aplatissement de la France républicaine devant l'Europe, et je suis intervenu. Je leur ait fait ratifier une politique de fierté nationale... ».

Puissent en ces heures que nous vivons, le grand souvenir de ces paroles d'action, de cet acte de républicain et de Français retentir dans le cœur de nos représentants, de notre conscience française elle-même.

Et nous, hommes de tous les partis et de toutes les opinions, qui ne savons que trop ce que perdrait la France diminuée d'une parcelle de son empire, donnons une pensée émue de reconnaissance et de vénération à Léon Gambetta qui, Président du Conseil, par la suite, pour soixante-treize jours eut encore à cœur de confirmer le traité du Bardo et de consacrer ainsi définitivement l'œuvre de Jules Ferry en Tunisie.

J.-L. GHEERBRANDT.

Chronique Coloniale.

Dévaluation, ajustement, repli, quel que soit l'euphémisme employé, c'est du tripotage de monnaie qui diminue la valeur du franc, avec toutes les conséquences de cette opération.

Depuis que Poincaré, sous la suggestion du Directeur de la Banque de France de l'époque, M. Moreau, influencé lui-même par la Banque Anglaise, dévalua le franc par rapport à la livre, au lieu de le valoriser, notre monnaie nationale a perdu son pouvoir d'achat.

A chaque manipulation, le coup de fouet que la dévaluation peut donner au commerce extérieur — l'étranger ayant intérêt à acheter, puisque sa monnaie fait prime — à chaque manipulation, ce coup de fouet a claqué dans le vide.

La dégringolade sur la pente savonnée, dont parlait Poincaré, s'est accentuée.

Nous voici sur une position de repli à toucher terre !

Ce n'est pas le moment de chercher les responsables. Il y en a partout, chez les gouvernants et chez les gouvernés : les uns et les autres ont cru d'abord que l'Allemagne paierait ; puis à la politique de la facilité, que vint aggraver celle du moindre effort.

Aujourd'hui, comme il y a dix ans, on nous avertit que ce n'est que par le travail, la reprise de la production que nous pouvons espérer en sortir.

Le « climat » est favorable, assurément.

L'expérience, pour une fois, servirait.

L'Angleterre et les Etats-Unis, qui ont intérêt à ce que notre monnaie ne soit pas trop dépréciée, leurs productions, leur industrie, leur commerce en souffriraient, nous accordent une collaboration loyale et cordiale.

L'horizon s'est éclairci : paix à l'intérieur, paix à l'extérieur, et travail.

C'est la condition du salut. Il n'est pas un Français qui ne consente les sacrifices nécessaires s'il est assuré que la politique partisane est, elle, au repos.

JEAN BOUCHET

« Le Réveil Bônois »

DANS LE NICHAN

Madame Ange Naceache, vice-présidente de la Garderie Israélite de Tunis, vient de recevoir la rosette d'officier pour sa collaboration aux œuvres d'assistance.

Nous prions Mme Naceache et notre ami d'agréer nos très sincères félicitations.

Dans un des derniers numéros, ce journal a donné un exemple du degré qui peut être atteint dans le domaine des idées révolutionnaires et il a reproduit, pris entre cent autres, un de ces articles qui suent la haine, la colère et le mépris de cette société actuelle qu'il est d'usage de qualifier de capitaliste.

C'est sacrifier beaucoup que d'accorder trois colonnes à des élucubrations de ce genre, mais il faut quand même se rendre compte de temps à autre des idées qui fermentent dans la tête des fous. Et au sujet des fous Carrel nous donne des chiffres affolants en insistant sur ce point d'une extrême importance que tous les fous et les fous les plus dangereux en particulier ne sont malheureusement pas tous enfermés bien que l'on en compte plus de cinq cent mille rien qu'aux Etats-Unis. On peut au surplus en dire autant des criminels, seuls sont en prison ceux qui ont été assez bêtes pour se laisser prendre, les plus malins courent les chemins ou ce qui est peut-être le plus extraordinaire occupent de hautes fonctions et jouissent d'une certaine popularité.

Mais ce n'est pas là où nous voulions en venir et il s'agit simplement de démontrer combien les idées de fous sont contagieuses parce qu'elles apparaissent logiques en apparence.

Lorsqu'on veut battre en brèche l'idée de Parie par exemple on trouve facilement des arguments excellents à la condition naturellement de laisser dans l'ombre par une jésuitique restriction mentale toutes les raisons qui ont donné naissance à l'idée de patrie. Certes si les hommes de toutes les races et de tous les pays pouvaient avoir le même idéal et la même conception des choses, un égal souci de la justice et un désir unanime de bonté, il n'y aurait pas besoin de contrainte matérielle et les gendarmes aussi bien que l'armée deviendraient inutiles. Nous n'en sommes pas encore là hélas et ce n'est pas en semant la haine contre tout ce qui constitue une digue aux passions mauvaises que l'on améliorera le sort de l'humanité.

Allez donc désarmer quand partout s'instaure l'esprit partisan. Au sein des partis qui ont les doctrines les mieux assises on voit éclore des schismes qui, pareils aux crevasses des rochers désagrègent les blocs les plus solides.

La société elle-même doit se défendre si elle veut éviter d'être minée de

semblable façon façon par l'utopie de la légion de fous que l'on cotoie en liberté dans les rues.

Il importe en particulier de propager cette idée qu'en sociologie les transformations ne sont possibles que progressivement. Ceux qui veulent franchir de trop rapides étapes aboutissent à des catastrophes ; il convient d'être énergique en tout, mais excessif en rien. Voyez notre sœur l'Italie enmanchée dans les plus formidables aventures ; endettée jusqu'au cou, armée jusqu'aux dents et pourtant enlisée dans d'inextricables difficultés, parce que son maître omnipotent, génial dans sa conception corporative de l'Etat, a voulu jouer d'un violon d'Ingres qui exige de la mesure. On ne peut pas être excessif dans ses relations avec ses voisins à moins de se croire le maître du monde, ce qui est le comble de l'outrecuidance.

Voyez Hitler tonnant, fulminant, tonitruant, c'est encore un être excessif aussi fou dans son genre qu'anarchistes et communistes le sont dans leur, à quoi pourra-t-il aboutir s'il ne se calme pas ? Certes sous son extraordinaire impulsion l'Allemagne a accompli des prodiges, autant que Mussolini il a créé pour son peuple l'unité d'action et la cohésion mais est-ce aussi réel qu'apparent, il faut de la mesure en tout et les hommes les meilleurs ne peuvent rester éternellement sous pression. L'arc ne doit pas être continuellement bandé.

Voyez enfin Staline et demandez-lui à quelle sauce il a dû accommoder en définitive le pur idéalisme de Lenine et ici nous rejoignons l'utopiste dont ce journal a publié les fantaisies, celui qui considère que le désarmement intégral de Lenine à Brest-Litovsk a eu une valeur révolutionnaire infinie. Qu'est devenu ce désarmement ; que pouvait-il devenir ? Qu'est-il advenu en particulier de la Liberté et des assises mêmes de l'idée communiste en Russie. Infailliblement les idées excessives aboutissent aux contraires : Contraria contrariis ! Les extrêmes se guérissent par les extrêmes. Prenons-en pour notre graine, méfions-nous des idéologues et des fous, en particulier de ces fous vertueux que les aliénistes appellent des paranoïaques qui jouissent du dangereux privilège de fanatiser les foules.

CIVIS.

SERMENT CIVIQUE

Voici une formule de serment civique que nous livrons aux méditations de tous ceux qui détiennent une parcelle de pouvoir. Des plus humbles aux plus éminents tous auront à se proposer un sérieux examen de conscience à faire si tant il est vrai qu'à une époque où chacun ne pense qu'à sauvegarder sa situation le mot conscience puisse encore éveiller un écho.

Nous prétendons donc que la France serait riche, éternellement belle et forte si chacun de ses serviteurs devait prendre le serment suivant et s'efforcer de le tenir.

« Je m'engage à gérer les affaires dont je prends la charge comme s'il s'agissait de ma propriété même en me plaçant au-dessus de mon intérêt personnel pour ne voir que le Bien Public ».

« Je rechercherai donc en toute circonstance non pas ce qui sera favorable à moi-même, et pas davantage ce qui peut me ménager des appuis précieux, mais la solution la plus économique, la plus logique, la meilleure dans l'intérêt général, celle qui met chacun à sa place suivant ses moyens, sa compétence, son mérite, sans m'inspirer jamais des avantages que je peux tirer directement ou indirectement des décisions que je prendrai ou que je proposerai ».

A première vue un serment de ce genre paraît naturel, mais pour ceux qui ont, durant de longues années, connu la mentalité qui règne en haut lieu un engagement de ce genre ne serait pas inutile. Il reste en effet toujours quelque chose dans notre for intérieur de la ligne de conduite que l'on s'est tracée même quand on n'a pas le courage de la suivre exactement.

Administration des Habous

AVIS

Le jeudi 19 mai courant, à 9 heures, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous à Tunis à la mise en adjudication d'un terrain, de :

1.) un terrain sis rue Sidi El Mordjani N. 27 à Tunis, d'une superficie d'environ 37 m², habous privé Ben Mahmoud, sur une mise à prix de 373 fr.

2.) Une olivette dite « Belly » située dans la forêt de Sidi Moshah, d'une superficie d'environ 1 ha 55, habous de la Méderga Chammain, sur une mise à prix de 400 francs.

Pour de plus amples renseignements, consultation des cahiers des charges et des plans, s'adresser au Bureau Foncier N. 28 de l'Administration des Habous.

Echos et Nouvelles

NOMINATION

Nous avons appris avec plaisir la nomination au grade de lieutenant de M. Douce, le sympathique secrétaire-receveur municipal d'Hammam-Lif-St-Germain.

Toutes nos félicitations.



DANS LA PRESSE

Nous avons reçu avec plaisir que notre confrère « La Dépêche de Constantine », qui avait fait l'objet d'une interdiction, est à nouveau distribué à ses abonnés de Tunisie.

Et nos grands confrères n'ont pas été les derniers à s'en réjouir car ils y puisaient les meilleurs télégrammes de la dernière heure.



De Tamarive nous est arrivé un fort beau journal illustré « Le Journal de Madagascar » dont nous reparlerons dans un prochain numéro.

Nous publierons également un intéressant article sur le réveil de l'odieuse antisémitisme en Europe Centrale et en Italie, empêchant l'Angleterre de prêter des milliards à Mussolini.



NÉCROLOGIE

Nos amis Mme et M. César Pellet, président d'honneur de la Chambre de Commerce de Tunis, viennent d'avoir la douleur de perdre à Dijon leur très regretté neveu M. Pérolat, gros industriel.

Nous les prions d'agréer nos très sincères condoléances et de croire à la part que nous avons prise à leur chagrin.



Nous apprenons la mort survenue à Rome, le 24 avril dernier, de M. Guido Ravasini qui fut pendant de longues années au début de ce siècle conseiller municipal de Tunis et que tous les vieux Tunisiens ont bien connu.

M. Guido Ravasini, chevalier de la Légion d'Honneur et décoré de différents ordres italiens et étrangers, a laissé le souvenir d'un homme affable d'une parfaite droiture, grand ami de notre pays sans rien abdiquer de sa qualité de latin.

Nous adressons à sa famille nos vives condoléances.

AVIS

Direction des Affaires Economiques

SERVICE DES DOMAINES

Le jeudi 16 juin 1938, à neuf heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction des Affaires Economiques (Service des Domaines), 76 bis, Boulevard Bab-Benat à Tunis, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots N° 42 et 42 bis de la propriété dite Mégrine, objet du titre foncier « Henri Gilbert » N° 40.486.

Cet immeuble d'une superficie de 2 ha 17 a 84 ca est situé dans le contrôle civil de Tunis.

Il comporte une maison à usage d'habitation.

Mise à prix : 80.000 francs.

Les personnes désirant participer à cette vente devront déposer, dans les bureaux du Service des Domaines, une demande d'admission aux enchères cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour communication du cahier des charges et tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction des Affaires Economiques.

LE CHAT NOIR
70°



EAU DE COLOGNE
TRIPLE EXTRAIT

C. Simon
TUNIS

Raymond VALENSI

INGENIEUR ARCHITECTE
TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
41, Rue Al-Djazira, 41

Hammam-Lif

Nouvel Etablissement

Thermal Municipal

Ouvert toute Pannée

de 7 h. à 11 h. et de 14 h. à 19 h.

Prix Modérés

PLUS QUE JAMAIS ACHETEZ DU TERRAIN

Pour y faire bâtir ou comme placement...

L'acquisition la plus sûre...

C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site

HAMMAM-PLAGE-LES-PINS

Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif

Pour renseignements, visiter ou recevoir plan,

Voir ou écrire :

A. NACCACHE 6, RUE D'ALGER — TUNIS
Téléph. : 10.49

A vendre à Saint-Germain

dans le lotissement Piaujard, près du Casino dans la traverse entre les villas Daumet et Rozard

trois emplacements de 2 m. 50 sur 3 m. pour cabines de bains de mer

Prix demandé : 3.000 francs pour les trois; une seule, 2.700 francs.

S'adresser chez M. Serra, villa « Marie-Antoinette », rue de Bretagne, à Saint-Germain.

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-Supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

DEMANDEZ PARTOUT

LE RHUM CHAUVET

JULES CURTELIN et JEAN CASSAR
Représentants-dépositaires
4, Rue de Flandres — TUNIS

Maisons Recommandées

MAISON DE SANTE pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuénod, 1^{er} Clinique fondée en Tunisie en 1853, 1, rue Zarkoun.

ARTIFICIERS. — Ancienne Maison Paonessa Fère et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur rue de Bretagne, Tunis.

TUNISIA-PALACE, 1^{er} Ordre, au centre de Tunis, des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres. — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte. — Ascenseur.

BELLE JARDINIÈRE. — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Combray, 12, rue Es-Sadikia, Tun. s.

Grands Magasins de Nouveautés du PE'IT PARIS, rue Amilcar, Tunis. — Brama Frères et Cie, propriétaires.

GRAND HOTEL DE FRANCE. — 1^{er} ordre. D. de Lacroix, propriétaire... (Sousse, Tunisie).

Le Gérant : E. LUMBROSO

Imprimerie V. HABABOU et Cie

Docteur Albert SARFATI

Médecin-Dentiste

Avenue de la Gare — HAMMAM-LIF

Spécialité de travaux américains
Bridges, dents en Or, en Porcelaine
Appareils fixes et démontables
Extractions des dents sans douleurs

PRIX TRES MODERES

VÊTEMENTS

J. BELLE

V. DARVAUX réunis

TELEPH. 30.55
7, rue des Belges
TUNIS

Vêtements
Civils et
Militaires

Rayon Spécial
de DECORATIONS
et INSIGNES

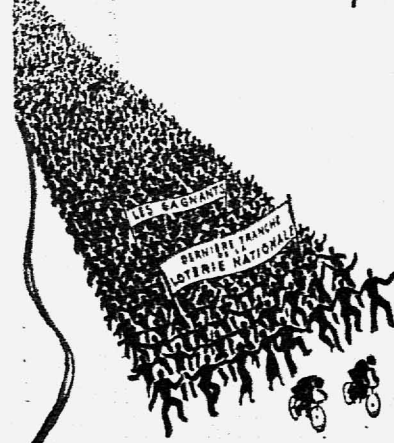
G^d Hôtel & G^d Hôtel de France

8, Rue Léon-Roches, 8
TUNIS

EAU COURANTE — ASCENSEUR
12 Appartements avec salle de bain privée
CHAUFFAGE CENTRAL PARTOUT
Salle pour noces et banquets

J. EYMON, Propriétaire

Une manifestation monstre
100 heures de défilé



C'est ce qu'on veut il prend tout
de ces 2.000.000 gagnants de se diriger
sous ensemble vers le Pavillon de
Flore, après le tirage d'une seule
tranche de la

LOTÉRIE NATIONALE

Gentez donc votre chance!

ACHETEZ VOTRE EPICERIE CHEZ UN EPICIER AU BON CAOUA

113, Rue de Portugal — TUNIS
et dans ses succursales

BANQUE DE TUNISIE

Société Anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs

Siège Social à Tunis — Succur. à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences: Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba.

Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et échéances fixes. — Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. — Ordres de Bourse. — Dépôts de Titres. — Location de coffres-forts.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à

M. Gustave BESSIS, Agent Général

2, Rue de Bone — TUNIS — Téléphone : 04.79

MOULINS-CONCASSEURS

Bamfords « LE RAPIDE »

MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...

1.200 références en Tunisie

Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70, Avenue de Carthage

Maison PAONESSA, Artificier

Rue de Bretagne — TUNIS

FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES

Entreprise générale des fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs. Pains de stéarine, etc., etc.
PRIX DEFIAINT TOUTE CONCURRENCE

BANQUE FRANCO-TUNISIENNE

13, Rue d'Alger — TUNIS

BON DE CAISSE A UN AN : 4,5 p. 100

BON DE CAISSE A 6 MOIS : 3,5 p. 100

Compagnie de Navigation Mixte

SERVICE D'HIVER

Départs assurés par vapeur grand rapide « EL BIAR »
Départs de Tunis tous les jeudis à 11 h. du matin.
Arrivées à Marseille tous les vendredis à 14 h.
Départs de Marseille tous les mardis à 12 h. du matin.
Arrivées à Tunis tous les mercredis à 17 h.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, 8, rue d'Alger à Tunis.

Agence PEDELUPE et PIETRA

René PIETRA, Successeur

Office Français Immobilier & Commercial

(35e ANNEE) « ASSURANCES » (35e ANNEE)

28, Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

C^o Générale Transatlantique

Services Maritimes entre Tunis et Marseille

Départs bi-hebdomadaires dans les deux sens par paquebots postaux rapides et confortables.
Départs de Tunis : les samedis à 11 h. directs, les mardis à 8 h. et de Bizerte à 15 h.

Pour tous renseignements, s'adresser aux bureaux de l'Agence, 3, Rue Es-Sadikia, à Tunis.

G^{de} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros

SPECIALITE D'AMER ET FERNET LICARI

Récompenses à plusieurs expositions et concours
Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900.
Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

DOMAINE DE POTINVILLE

DEPOT : au Port (local de la Société des Chaux et Ciments France-Afrique).

BUREAUX : 2, Rue de Marseille — TUNIS

POTINVILLE, Téléph. N. 3 (Réseau d'Hammam-Lif).

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

« Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI

Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS — Tél. : 0.47

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIETE ANONYME

au Capital de 400 millions de francs entièrement versés
Siège Social : PARIS, 14, rue Bergère
Registre du Commerce TUNIS N° 1.025

AGENCES EN TUNISIE :

Tunis — Bizerte — Sfax — Sousse

ESCOMPTE ET RECOURVEMENTS
Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change
Délivrance de Lettres de Crédit sur le Monde entier
Emission de Lettres de Crédit et de Chèques Touristiques en Lires Italiennes

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR LA FABRICATION DE LA DYNAMITE

Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET Césaire, Agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse

Dynamite Gomme A et N. 1, Détonateurs, Mèches de Mines, 3 tissus goudronnés
Adresse Télégraphique : Pellet-Tunis — Téléph. : 1.39

PHARMACIE BLOCH

24, Avenue de France et 1, Rue Al-Djazira

BLOCH Léon Fils

Pharmacien de 1^{re} Classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supérieure d'Alger

St-CERGES LES VOIROIS (Haute-Savoie)

VILLA DE L'ARCHET

à 6 kilomètres d'Annemasse, 12 de Genève.
Altitude 750 mètres. Séjour agréable.

DEMANDEZ PARTOUT

LES APERITIFS LICARI